



Point de vue  
Table  
d'orientation



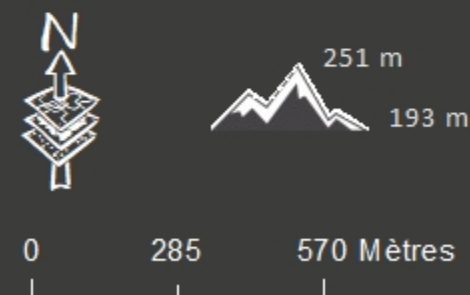
DEPARTEMENT  
**MEURTHE  
& MOSELLE**

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée  
en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

- Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place
- Rester sur le chemin balisé
- Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier
- Ne pas camper, fumer, ni faire de feu
- Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse
- Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages
- Ne pas cueillir de plantes
- Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site [www.fdc54.com](http://www.fdc54.com)
- Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



DITER - Service Ecologie  
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018

# Laneuveville-devant-Nancy et ses Canaux

Itinéraire d'intérêt local

Contact : ARSEM - [secretariat.arsem@gmail.com](mailto:secretariat.arsem@gmail.com)



7,50 km - 2h30

Itinéraire pédestre



Départ principal  
Laneuveville-devant-Nancy  
Parking de la piscine

